

CPE MUSIQUES ACTUELLES

Compte-rendu du comité de suivi du 5 mai 2003

Comité de suivi (présents) : Fédurok : Philippe Berthelot (directeur), Stéphanie Gembarski (vice-présidente) • AFIJMA : Manuela • Centre d'Etude de l'Emploi : Marie-Christine Bureau, Bernard Gomel • FNEIJMA : Jean-Pierre Numa • Opale : Bruno Colin, Gaël Bouron, Luc de Larminat

Absents excusés : Chainon Manquant, Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées.

Point sur les travaux en cours

Mission d'Opale

Point sur les enquêtes en cours :

L'enquête auprès de la FNEIJ est bientôt terminée, celles de l'AFIJMA et de la Fédurok sont en cours, ainsi que celle de la fédération des scènes de jazz. Une personne du Chainon Manquant sera disponible après le 13 mai.

Un premier bilan pourra être présenté fin juin lors du comité de pilotage.

Mission du CEE

Les structures qui feront l'objet de monographies :

- Pour la Fedurok : Art'cades, le Brise-Glace et la Cave à Musique
- Pour l'Afijma (pressenties) : Jazz à Luz, Rencontres internationales de jazz de Nevers, festival Jazzebre, Banlieue Bleue
- Pour les FSJMI : Le Petit Fauchoux (Tours), L'Arrosoir (Châlon/Saône) et Charly Free (Vitrolles)

Les autres réseaux (FNEIJ, Chainon Manquant) doivent absolument nous communiquer les noms des structures (deux ou trois) qui feront l'objet de monographies, afin que le CEE puisse débiter au plus vite.

Le site internet de la CPE : www.emploisjeunes-musique.org

Le nom de domaine a été déposé, suite à la première arborescence et rubriques proposés, les personnes présentes ont réagi. Le site doit être un espace sur lequel on trouvera des informations sur le suivi de la CPE, sur le programme NSEJ, mais surtout il a vocation à diffuser des outils pour aider les associations musiques actuelles dans leurs négociations.

Dans cet objectif, il est nécessaire que tout le monde y participe et se mobilise pour faire remonter des informations et des questions.

Vous trouverez en pièce jointe la nouvelle arborescence et les rubriques définitives. Nous l'ouvrirons à la mi-juin, nous attendons vos réactions et propositions jusqu'au plus tard fin mai.

Informations diverses

- Suite à la réunion au ministère du Travail le 24 avril dernier, Monsieur Wickers de la DGEFP, nous a proposé de lui faire remonter directement les problèmes (dossier-employeur, difficultés diverses rencontrées avec les DDTEFP...) que vous rencontrez dans les départements. Nous vous proposons de regrouper les questions que vous nous adresserez afin de lui transmettre. Dans l'immédiat nous lui demandons des précisions sur la situation des associations qui viennent de recevoir leur dossier-employeur. En effet sur ces dossiers,

ne figure plus le choix pour la convention pluriannuelle, il leur est proposé uniquement d'opter pour l'épargne consolidée.

- Nous restons en contact et suivons les résultats des enquêtes menées en région (voir dernier compte-rendu) par le CLIDEC (réseau des AGECE) sur le programme NSEJ. Un premier rendez-vous a été pris avec Sybille Chevreuse (AGECIF) pour l'enquête Ile de France et Régine Djalo de l'ARSEC pour Rhône-Alpes. Luc Jambois (OGACA) pour la Lorraine va nous faire parvenir son étude qui est terminée.

- La FAMDT et la Ferarock souhaitent participer à l'état des lieux réalisé dans le cadre de la CPE. Nous avons convenu de leur donner les outils d'enquête afin qu'ils puissent l'effectuer eux-mêmes. Rendez-vous est donc pris avec eux afin qu'ils participent à notre état des lieux.

- Les réseaux signataires ont souhaité ouvrir l'état des lieux à des acteurs des musiques actuelles qui n'appartiennent pas à ces réseaux ou fédérations. L'idée est de faire un repérage plus large sur le secteur, que ces acteurs puissent faire remonter leurs réactions et problématiques. Contact a été pris avec L'IRMA qui propose de faire passer un message (voir ci-joint) à sa base de données en sélectionnant un certain nombre de structures pour les inviter à nous rendre visite sur le site et à remplir un questionnaire court (une dizaine d'items). Nous pourrions ainsi visualiser un ensemble plus large sur le secteur des musiques actuelles.

- Nous prenons rendez-vous avec France Active et Avise afin qu'ils nous présentent plus précisément leurs actions (produits financiers et coordination des DLA pour France Active et les outils d'ingénierie et leur implication sur l'accompagnement du nouveau statut juridique, la SCIC, avec Avise).

- Comme convenu lors de notre dernier comité de pilotage, nous inviterons lors du prochain, l'IRMA et l'Observatoire de la musique, ainsi que Monsieur Brouat de la DMDTS pour les questions de professionnalisation.

Prochain rendez-vous

Le prochain comité de pilotage aura lieu

Le 23 Juin 2003 à 10h. salle 205

au

**Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité
7 Square Max Hymans – 75741 Paris Cedex 15**

Opale et le CEE présenteront les premiers résultats de leurs travaux.

Appel à contributions !

Dans le secteur de la musique, les associations se préoccupent de l'**arrivée à terme du programme emplois-jeunes**.

Cinq réseaux de musiques actuelles (Fédurok, FSJMI, FNEIJ/MA, AFIJMA, Réseau Chaînon)* se sont associés pour travailler ces questions, réfléchir à des solutions, apporter aux associations du secteur de la musique des outils pour leurs négociations au niveau local.

Si vous êtes concernés, nous serions heureux, et il est pour le secteur très important, que vous puissiez **vous identifier sur notre site Internet** en répondant à quelques questions.

Vous pourrez aussi consulter et utiliser librement sur ce site les informations que nous mettons à votre disposition.

Soyez donc très nombreux à nous répondre, en cliquant sur ce lien :
www.emploisjeunes-musique.org/formulaire.html

*Les cinq réseaux sont :

- La Fédurok (fédération des lieux de musiques actuelles)
- La FSJMI (fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées)
- La FNEIJMA (fédération nationale des écoles d'influence jazz et de musiques actuelles)
- L'AFIJMA (association des festivals innovants en jazz et musiques actuelles)
- Le Réseau Chaînon

Si vous faites partie de l'un de ces réseaux, merci de ne pas tenir compte de cet appel.

Les emplois-jeunes dans les musiques actuelles

“Des outils pour vous aider à négocier”

4 grandes parties

CHIFFRES-CLES

“Comprendre l'importance des emplois-jeunes dans le secteur des musiques actuelles”

- Premières analyses chiffrées (nb EJ dans le secteur, importance des EJ dans l'effectif salarié).
- Premières interprétations issues des enquêtes.

FINIS DE CONVENTION

“Comment négocier la fin de convention emplois-jeunes ?”

- Grilles de lecture des circulaires et explications sur la sortie de dispositif (épargne consolidée, convention pluriannuelle) par jeux de questions / réponses.

ETRE ACCOMPAGNE ?

“Un accompagnement pour négocier la fin du dispositif nouveaux services emplois-jeunes ?”

- Notes sur le plan de consolidation des NSEJ (Diagnosics territoriaux Dispositifs Locaux d'Accompagnement ...).
- Appuis divers (prêt associatif de France Active, aide à la création de SCIC par Avise...).

NOUVEAUX METIERS

“Du nouveau service au nouveau métier”

- Validation des Acquis Professionnels.
- Reconnaissance de nouveaux métiers issus du dispositif NSEJ.
- Formation professionnelle continue

Des services parallèles

→ **POURQUOI CE SITE ?** : Explication sur le contexte de création du site / Présentation des 5 réseaux signataires de la Convention Promotion de l'Emploi musiques actuelles / Accès aux comptes-rendus des Comités de suivi et des Comités de pilotage.

→ **FORUM** : Echanges libres autour des problématiques développées dans le site.

→ **LIENS** : Liste thématique et hiérarchisée des nombreux sites consacrés spécifiquement au dispositif NSEJ.

→ **FAITES VOUS CONNAITRE**: Accès à un questionnaire comprenant une vingtaine d'items pour les structures n'appartenant aux réseaux signataires de la CPE et qui souhaiteraient apporter quelques données sur leur situation quant aux emplois-jeunes (mailing de l'IRMA pour inciter les responsables de structures à remplir ce questionnaire).

Une boîte à outils

- Fiches –conseil pour préparer la sortie du dispositif NSEJ, repenser l'organisation de ses activités et de son financement (témoignages, méthodologies...).